

STATIONNEMENT DES PROFESSIONNELS FORMULAIRE DE DEMANDE

A remplir et à retourner avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :
Mairie de Toulouse / Accueil des résidents et usagers du stationnement /
professionnels de la livraison,
7 bis, rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE
ou par courriel : abonnement-stationnement@mairie-toulouse.fr

INFORMATIONS

Consultez
www.stationnement.toulouse.fr

DEMANDEUR :

Entreprise :
Nom : Prénom :
Adresse professionnelle :
Tel : Portable : Mail :

1^{re} demande Renouvellement si oui : N° Dossier :

PROFESSIONNELS DE L'URGENCE ET DE LA MAINTENANCE A DOMICILE

Formule « PRO Horaire » ou Formule « PRO Annuel »

PROFESSION :

Services d'hospitalisation à domicile : établissements autorisés par l'Agence Régionale de Santé

Professionnels médicaux, effectuant des visites à domicile

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Médecins généralistes | <input type="checkbox"/> pédiatres | <input type="checkbox"/> infirmiers |
| <input type="checkbox"/> kinésithérapeutes | <input type="checkbox"/> aides soignants | <input type="checkbox"/> sages femmes |
| <input type="checkbox"/> podologues | <input type="checkbox"/> professionnels transports assis professionnalisés (TAP) | <input type="checkbox"/> vétérinaires à domicile |
| <input type="checkbox"/> orthophonistes | <input type="checkbox"/> professionnels des laboratoires de biologie médicale | <input type="checkbox"/> orthoptistes |

Professionnels dépannages, effectuant des dépannages à domicile

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> plombiers | <input type="checkbox"/> vitriers | <input type="checkbox"/> serruriers |
| <input type="checkbox"/> antennistes | <input type="checkbox"/> matériel frigorifique | <input type="checkbox"/> ascenseurs/monte-charges |
| <input type="checkbox"/> climatisation / chaufferie | <input type="checkbox"/> matériel électronique | <input type="checkbox"/> électroménager |
| <input type="checkbox"/> surveillance | <input type="checkbox"/> électricité / gaz | <input type="checkbox"/> miroiterie |
| <input type="checkbox"/> couverture, zinguerie, charpente | <input type="checkbox"/> désinfection, dératissage et désinsectisation | |

Prestataires de services à domicile : définis par la loi du 26 juillet 2005 article L129-1

PROFESSIONNELS NON SÉDENTAIRES : MARCHÉ DE PLEIN VENT

(Uniquement Formule « PRO Horaire »)

DÉCLARATION DU VÉHICULE :

Genre : Marque : Immatriculation :

STATIONNEMENT DES PROFESSIONNELS

FORMULAIRE DE DEMANDE

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

Services d'hospitalisation à domicile

- Copie de l'autorisation de l'ARS.
- Copie de la carte grise au nom de l'établissement de santé.
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Professionnels médicaux

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Pour les infirmiers, kinésithérapeutes, aides soignants, podologues, sages femmes : Copie du bordereau de cotisation à l'URSSAF.
- Pour les médecins généralistes et pédiatres : Copie de la carte de l'ordre des médecins et d'une ordonnance attestant sur l'honneur de sa qualité de médecin généraliste ou pédiatre.
- Pour les « TAP » : Copie de l'attestation de la CPAM avec le n° de conventionnement.
- Pour les vétérinaires à domicile : Copie du certificat d'inscription au tableau de l'ordre des vétérinaires en qualité de vétérinaire à domicile.
- Pour les laboratoires de biologie médicale : Copie de l'attestation COFRAC (comité français d'accréditation) au nom du laboratoire.
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Professionnels dépannages

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Extrait d'immatriculation à la Chambre des Métiers, (D1).
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel.

Prestataires de Services à domicile

- Copie de la carte grise au nom des justificatifs indiqués ci-dessous.
- Copie de l'agrément administratif de l'association ou de l'entreprise,
- Copie de l'attestation d'assurance véhicule à usage professionnel,
- Copie de l'attestation de l'employeur spécifiant que l'employé(e) utilise son véhicule personnel dans le cadre de son activité professionnelle, si tel est le cas.

Professionnels non sédentaires : marché de plein vent

- Copie de l'arrêté individuel autorisant l'occupation du domaine public précisant le nom, prénom de l'ayant droit ainsi que le marché de plein vent
- Justificatif annuel de la direction « Marchés et Occupation du Domaine Public » précisant que le professionnel est éligible pour l'obtention du statut de Professionnel non sédentaire
- Copie de la carte grise du véhicule du professionnel
- Copie de l'attestation d'assurance indiquant que le véhicule est assuré pour un usage professionnel

J'atteste sur l'honneur d'utiliser ce dispositif
uniquement à usage professionnel.

En cochant la case, vous donnez votre consentement au recueil des
données dans les conditions et pour les motifs indiqués ci-dessous

Toulouse, le
Signature :